



Paroisse Saint-Jean
Procès-verbal de l'assemblée paroissiale ordinaire du
25 mars 2015
à 20h00 dans l'église de Montriond

- Présidence : Mme Catherine Hirsch
- Présences : 25 personnes
- Excusés : Mmes Cl. Aeschimann, E. Anstett, E. Bez, M. Bovard, E. Büetiger, S. Hartmann
 Sœur A. Bravais
 MM. E. Bez, M. Bovard, M. Dind, A. Hartmann, A. Veillon
- Procès-verbal : M. Charles Bagaini
- Ordre du jour :

1	Ouverture de l'assemblée, principes constitutifs
2	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2014
3	Comptes 2014 3.1 Présentation et discussion 3.2 Préavis de la Commission de gestion et des finances 3.3 Approbation
4	Un groupe de la Paroisse se présente <i>Repas-Amitié</i>
5	Rapport annuel du Conseil paroissial 5.1 Présentation et discussion 5.2 Rapport de la Commission de gestion et des finances 5.3 Approbation
6	Sous-région : Information
7	Informations sur les décisions du Synode
8	Message du Conseil régional
9	Divers et propositions individuelles

1	<p>Il est 20h05 lorsque la présidente, Mme C. Hirsch, ouvre l'assemblée et remercie les paroissiennes et paroissiens pour leur présence, malgré la pluie et le froid. Merci à eux d'être là pour partager ce moment important, témoignage concret d'un grand attachement à la vie de la paroisse. Ce souhait de cordiale bienvenue s'adresse en particulier à M. Olivier Tavel, répondant du Conseil régional pour notre paroisse.</p> <p>Le texte intégral des principes constitutifs de l'EERV a été distribué ; chacun a ainsi eu la possibilité de le relire, en particulier les points 1, 2 et 12.</p> <p>M. Ch. Bagaini annonce les noms des personnes excusées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mmes Cl. Aeschimann, E. Anstett, E. Bez, M. Bovard, E. Büetiger, A. Veillon, S. Hartmann, Sœur A. Bravais • MM. E. Bez, M. Bovard, M. Dind, A. Hartmann <p>La pasteure Cl.-L. Corbaz prend la parole pour souligner que si nous sommes là ce soir, c'est grâce à notre foi mise en mouvement sous des formes et des engagements les plus divers. Elle revient sur le <i>Culte tous âges</i> du dimanche 15 mars dernier, célébré avec la participation d'enfants. Notre Eglise devient minoritaire et plus vulnérable. Ses ressources semblent être à la limite. Pourquoi donc sommes-nous là ce soir ? Certainement afin d'être porteurs et porteuses de Christ qui est avec nous, sur notre chemin de vie et de foi.</p> <p>Notre pasteure lit ensuite les nombreuses réflexions inscrites sur des post-it par les participantes et participants à ce culte du 15 mars, réflexions formulées en quelques mots exprimant qui est le Christ aux dires des hommes.</p> <p>L'assemblée chante ensuite un répons de Taizé <i>O toi l'au-delà de tout</i>.</p>	<p><i>Ouverture de l'assemblée</i></p> <p><i>Principes constitutifs</i></p>
---	---	---

	<p>Mme C. Hirsch souligne que l'assemblée a été régulièrement convoquée dans le délai réglementaire (annonces aux cultes et Bonne Nouvelle) et que l'ordre du jour a été publié selon le mode habituel (affichage dans les vitrines paroissiales et site Internet paroissial). Elle rappelle la teneur des art. 15 et 16 du règlement ecclésiastique (RE) qui définissent la composition de l'assemblée paroissiale et règlent la situation des personnes au bénéfice d'une dérogation de domicile. Elle rappelle en outre que</p> <ul style="list-style-type: none"> - les votes ont lieu à main levée, sauf si 3 membres au moins demandent le bulletin secret, - les membres du Conseil paroissial ne participent pas aux votes, - la présidente de l'assemblée ne peut prendre part au vote que s'il y a scrutin secret (RE art. 100) et - que seuls les points annoncés dans l'ordre du jour seront traités. <p>L'ordre du jour ne donne lieu à aucune remarque.</p> <p>M. Luc Regamey accepte la fonction de scrutateur.</p> <p>Décompte des personnes présentes dans le sens prescrit par le RE :</p> <table border="1" data-bbox="263 676 1251 952"> <tr> <td>Total des personnes présentes</td> <td>25</td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>▪ avec droit de vote</td> <td></td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation</td> <td></td> <td>---</td> </tr> <tr> <td>▪ membres du Conseil sans droit de vote au sens du RE, art. 100</td> <td></td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel en cas de scrutin secret ou d'égalité de suffrages (RE, art. 100)</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>▪ Vote anticipé</td> <td></td> <td>---</td> </tr> <tr> <td>▪ Visiteur sans droit de vote</td> <td></td> <td>1</td> </tr> </table> <p>L'ordre du jour publié le 13 février 2014 est accepté sans modification.</p>	Total des personnes présentes	25		dont			▪ avec droit de vote		16	▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation		---	▪ membres du Conseil sans droit de vote au sens du RE, art. 100		7	▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel en cas de scrutin secret ou d'égalité de suffrages (RE, art. 100)		1	▪ Vote anticipé		---	▪ Visiteur sans droit de vote		1	
Total des personnes présentes	25																									
dont																										
▪ avec droit de vote		16																								
▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation		---																								
▪ membres du Conseil sans droit de vote au sens du RE, art. 100		7																								
▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel en cas de scrutin secret ou d'égalité de suffrages (RE, art. 100)		1																								
▪ Vote anticipé		---																								
▪ Visiteur sans droit de vote		1																								
2	<p>Le procès-verbal a été mis à disposition au secrétariat paroissial les 18, 21 et 23 mars, ainsi que durant les 30 minutes ayant précédé l'ouverture de cette assemblée. De plus, il pouvait être lu sur le site Internet de la paroisse. Sa lecture n'est pas demandée et il est adopté, avec 2 abstentions, avec remerciements à son auteur.</p>	<p><i>Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2014</i></p>																								
3 3.1	<p><u>Comptes 2014</u> <u>Présentation et discussion</u> M. J.-M. Vanescote, trésorier, commente les principaux éléments des comptes 2014 distribués (v. annexe). Il met particulièrement en évidence : <u>Présentation simplifiée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le résultat final boucle avec un déficit de 11'000.- (au lieu des 23'000.- budgétés). - Le total des dépenses courantes est inférieur de 4'000.- par rapport au montant budgété malgré l'augmentation d'environ 7'000.- du poste des contributions cantonale et régionale. Les autres postes ne varient que peu par rapport à 2013, si ce n'est une diminution d'environ 5'000.- au niveau des activités paroissiales. - Les recettes courantes sont en augmentation (+ 3'000.- par rapport au budget et + 5'000.- par rapport au montant réalisé en 2013), ceci grâce à l'envoi massif du calendrier paroissial. - Le déficit courant est de 14'000.-, au lieu des 21'000.- budgétés. <p><u>Dépenses courantes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste <i>Ports et affranchissements</i> dépasse de 1'400.- le montant budgété du fait de l'envoi, pour la première fois, d'environ 4000 calendriers paroissiaux 2015 à tous les ménages enregistrés comme protestants dans le fichier alors que nous procédions habituellement à un envoi ciblé à environ 500 destinataires. - Les dépenses pour les diverses activités paroissiales ont été moins élevées que prévu. - Les frais liés aux journées d'offrande sont en forte diminution grâce à l'abandon du document qui entraînait d'inutiles frais de graphiste et d'impression. - L'augmentation d'environ 7'000.- de la contribution régionale et cantonale obligatoire par rapport au montant budgété est la conséquence d'un changement du mode de faire ordonné au niveau cantonal après le vote de notre propre budget 2014. 	<p><i>Comptes 2014</i></p>																								

<p>3.2</p> <p>3.3</p>	<p><u>Recettes courantes</u> En plus d'une baisse d'environ 2'900.- par rapport à 2013 intervenant au niveau des collectes lors de cultes ordinaires, une diminution de 4'000.- est enregistrée aux services funèbres. Diminution en rapport avec un nombre moins élevé de services mais aussi en lien avec un changement constaté sur le plan des décisions d'affectation prises par les familles endeuillées. Par contre, comme indiqué plus haut, augmentation réjouissante du montant des engagements, conséquence directe de l'envoi massif du calendrier 2015 et dont les effets ne sont probablement pas encore terminés. Dons divers : un montant de 5'000.- nous a été versé généreusement par la paroisse Saint-François – Saint-Jacques en lien avec une proposition que nous lui avons faite de lui transférer notre fonds de placement auprès de Oikocredit. Les trois journées d'offrande sont de 7'000.- inférieures au montant budgété, voire même inférieures de 2'000.- en comparaison avec le résultat de 2013.</p> <p><u>Actifs</u> Le montant élevé enregistré dans notre CCP au 31.12.2014 est dû à divers engagements et factures n'ayant pas pu être traités avant la fin de l'année. Nous avons demandé et obtenu en fin d'année 2014 le remboursement du placement auprès d'Oikocredit (il se montait à 30'858.- au 31.12.2013).</p> <p><u>Cible Terre nouvelle</u> La cible de 30'000.- a été dépassée puisqu'un montant de 30'981.- a été comptabilisé.</p> <p><u>Résultat final</u> L'exercice 2014 boucle avec un résultat final de -10'798.- alors qu'une somme de -22'300 figurait au budget (résultat final réalisé en 2013 = -12'074.-). Fonds propres, donc notre fortune au 31.12.2014 = 66'023.- (au 31.12.2013 = 76'821.-). La présentation des comptes ne fait l'objet d'aucune question.</p> <p><u>Préavis de la Commission de gestion et des finances</u> Mme L. Vionnet lit le rapport de la Commission qui propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier et aux vérificateurs (v. annexe).</p> <p><u>Approbaton</u> Les comptes sont approuvés par 14 oui, avec 1 abstention et sans avis contraires. Décharge est donc donnée au caissier et aux vérificateurs des comptes, avec remerciements de l'assemblée pour leur travail.</p>	
<p>4</p>	<p>En tant que principales responsables et animatrices des <i>Repas-Amitié</i>, Mmes Fressineau et Steiger présentent ce que sont ces repas organisés chaque 2^e mercredi du mois à la Maison de Saint-Jean. Après s'être documentée, Mme Steiger nous dit que l'histoire de ces repas remonte à 1989 déjà et que Mme Fressineau y prend une part très active depuis le début, ce qui lui vaut les applaudissements de l'assemblée. Alors que le nombre de participantes et participants à ces repas était tout d'abord limité à 30 personnes, en principe à des habitants du quartier de Saint-Jean, il est devenu habituel d'y accueillir plus de monde, comme par exemple 60 personnes il y a une semaine. Et aussi d'y côtoyer des personnes venant d'autres quartiers, d'autres paroisses, etc. L'équipe de préparation est renforcée par 7 bénévoles qui viennent collaborer au travail de préparation et de remise en place. Mme Fressineau termine cette présentation en lisant un texte intitulé « <i>Le bénévole</i> », texte plein d'humour mais qui démontre bien que les personnes qui lui aident sont selon elles aussi tous des gens formidables.</p>	<p><i>Un groupe de la Paroisse se présente : Repas-Amitié</i></p>
<p>5</p> <p>5.1</p>	<p><u>Rapport annuel du Conseil paroissial</u> <u>Présentation et discussion</u> Cinq membres du Conseil paroissial commentent à tour de rôle les sujets les plus marquants de l'année 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement du Conseil paroissial pour la législature 2014 – 2019, avec 3 départs et 3 arrivées, et élection d'un nouveau président du Conseil ; • Période particulièrement difficiles durant les mois d'été 2014 au cours desquels nos deux ministres ont été confrontés à des problèmes de santé qui sont maintenant sur le point d'être surmontés ; • Soutien bienvenu apporté aussi bien par le Conseil régional que par l'Office des ressources humaines de l'EERV ; • Mise sur pied, une fois par mois, de cultes avec <i>Atelier Enfants</i> au cours desquels les enfants sont pris en charge par un ou deux adultes dans un espace qui leur est réservé. 	<p><i>Rapport annuel du Conseil paroissial</i></p>

<p>5.2</p> <p>5.3</p>	<p>vé. Ils peuvent se livrer à des travaux de dessins ou de bricolages en lien avec le thème du jour. Les autres dimanches, mise à disposition d'un Espace jeux devant la première rangée de bancs, à proximité des adultes qui les accompagnent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction de nouveaux horaires des cultes découlant de la diminution des forces ministérielles à disposition, avec nécessité de bien se renseigner pour savoir où et à quelle heure aura lieu le culte dominical ; • Pour la première fois, envoi d'environ 4000 calendriers paroissiaux, envoi couronné de succès puisqu'il a motivé jusqu'à maintenant 87 nouveaux donateurs, avec effet direct sur les versements reçus sur notre CCP ; • Avec le calendrier, envoi d'un questionnaire donnant l'occasion aux personnes intéressées de s'exprimer par rapport à leurs attentes vis-à-vis de la Paroisse : notre président du Conseil nous lit diverses remarques et propositions issues de questionnaires reçus en retour ; • Mise à disposition de l'adresse Paroisedestjean@gmail.com permettant de s'exprimer aussi par courriel. <p>La présidente remercie les ministres et le Conseil paroissial pour leur travail alors que l'assemblée exprime sa reconnaissance par des applaudissements nourris.</p> <p><u>Rapport de la Commission de gestion et des finances</u> Mme A.-L. Bersier lit le rapport de la Commission de gestion et des finances (v. annexe).</p> <p><u>Approbation</u> Le rapport de la Commission de gestion et des finances est adopté par applaudissements avec 16 oui, sans abstention ni avis contraires.</p>	
<p>6</p>	<p>M. J.-M. Fonjallaz, président du Conseil paroissial, met notamment en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les perspectives de départ du pasteur H. Vienna pour une autre paroisse sont, pour le moment, mises en attente, l'Office des ressources humaines de l'EERV ayant accepté d'accéder au désir du Conseil de temporiser quelque peu ; - Une collaboration plus étroite avec la Paroisse du Sud-ouest lausannois est envisagée ; - Un poste devant bientôt être repourvu dans cette paroisse, il serait possible d'imaginer un emploi à 50% au Sud-ouest lausannois et à 50% à Saint-Jean, par la seule et même personne ; - La Paroisse de Saint-François – Saint-Jacques est aussi en dialogue avec la nôtre ; - Des changements semblent d'ores et déjà inévitables ; - Nous ne disposerons pas de forces supplémentaires mais nous discuterons certainement de nouvelles collaborations en Sous-région ; - Une première séance commune se tiendra le 29 avril 2015 ; - Des informations supplémentaires à ce sujet pourront probablement être données lors de l'assemblée paroissiale de cet automne. 	<p><i>Sous-région Information</i></p>
<p>7</p>	<p>En l'absence de M. M. Dind, membre du Synode excusé ce soir, c'est le pasteur H. Vienna qui donne quelques informations concernant la séance extraordinaire du Synode du 14 février 2015 dont le point essentiel concernait le programme de législature 2014 - 2019. Quelles sont les valeurs et la mission de l'Eglise aujourd'hui ? Huit axes d'un programme qui fonde l'identité de l'EERV. H. Vienna commente l'extrait de document annexé et qui vient d'être distribué (5 affirmations et 8 diagnostics).</p> <p>Le document de base complet valable pour tous les lieux d'Eglise a été élaboré dans le cadre d'une réflexion initiée par le Conseil synodal durant l'été 2014 et à laquelle divers groupes ou entités ont participé (responsables d'Offices, de services, ministres de coordination, conseils régionaux, etc.).</p> <p>Au vu de l'évolution constatée ces dernières années, à tous les niveaux, un profond changement d'attitude est nécessaire. L'objectif commun est donc de retrouver l'essence de notre mission : annoncer l'Evangile. Et aussi de modifier profondément la vision de l'Eglise, véritable défi qui s'étendra certainement sur une longue période.</p> <p>A fin avril 2015, des propositions seront adressées aux paroisses, le but étant de clore cette étape de réflexion en octobre 2015.</p> <p>H. Vienna tient le document PDF y relatif à la disposition des personnes qui lui en feront la demande.</p>	<p><i>Informations sur les décisions du Synode</i></p>
<p>8</p>	<p>M. O. Tavel admet que les paroissiens sont en droit de se demander ce que peut bien faire le Conseil régional aujourd'hui ! Il souligne, au vu des circonstances, que la masse critique est bel et bien la Région, même si le rôle des paroisses est essentiel.</p>	<p><i>Message du Conseil régional</i></p>

	<p>Certaines actions ont déjà été initiées par la Région, dans le sens souhaité par le Conseil synodal. Une planification au niveau régional est devenue quasi incontournable. Le culte régional du 19 avril sera l'occasion de présenter des idées émises par des paroisses et des plateformes.</p> <p>Trois priorités sont citées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Famille et enfance • Culte • Catéchisme et jeunesse <p>Dans le cadre des mesures de soutien décidées, une Fondation <i>Spiritualité et action</i> dotée de 50'000.- et présidée par M. J.-M. Vanescote a été créée.</p> <p>Important aussi aux yeux de M. Tavel, mettre de la couleur dans les salles de paroisses, afin de les rendre plus accueillantes. Bien trop tristes pour la plupart, elles pourraient être décorées en collaboration avec une école d'art.</p> <p>Notre présidente remercie M. Tavel pour sa participation à notre assemblée et pour ses diverses informations.</p>	
9	<p><u>Culte de Pentecôte</u></p> <p>H. Vienna note :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que Mme J. Lavanchy est d'accord de collaborer avec le pasteur Guy Dottrens à la préparation du culte de Pentecôte du 31 mai 2015, - que Mme Ch. Boujon est d'accord de faire des canapés et - que Mmes O. Langer Dupraz et P. Steiger, ainsi que la famille Fonjallaz sont d'accord de faire chacune un gâteau. 	<i>Divers et propositions individuelles</i>

Notre pasteure, Mme Cl.-L. Corbaz, nous fait partager un extrait de texte de Grégoire de Nazianze intitulé « O Toi l'au-delà de tout, comment T'appeler d'un autre nom ? », après quoi elle invite l'assemblée à dire le Notre Père.

Mme C. Hirsch clôt cette assemblée ordinaire et remercie chacun de sa participation.

Il est 21 h55

PV établi le 26 mars 2015

Catherine Hirsch
Présidente

Charles Bagaini
Secrétaire